SYLVIE AEBISCHER

De: Le Secrétaire général du MENESR - MSJVA
Envoyé: mardi 7 janvier 2025 18:05
À: SYLVIE AEBISCHER; JEAN DE LABRUSSE; ISABELLE KORTIAN; JULIETTE CAILLAUDEAU; JEAN-BERNARD LIEGEOIS; MICKAEL RAMACKERS; VALERIE GAUDIN-MERCIER; EMMANUELLE PREVOST; SEBASTIEN GAUTIER; FABIENNE FEDERINI; FREDERIC PINCHON; JEANNETTE KOUTA BEGNAKEN; MALIKA KACIMI; MARIE-HELENE PRIEUR; PATRICK LASSERRE; NATHALIE THOMAS; MARIE-HELENE COUDY; PIERRE ESCANDE; VINCENT GOMEZ; AUDREY COQUARD; THIERRY CATELAN; ANNE-MARIE BORREGO; DAVID PONSAR; STEPHANIE FAVREAU; GERALDINE ABADIE; ANNE FAUVAUD; EMMANUEL PICARD; ANNE TRIPIER; ALAIN MARTEAU; CATHERINE CHAZEAU-GUIBERT; LIONEL BLAUDEAU
Cc: MARIE-HELENE PERRIN; SEBASTIEN CLAUSENER; NICOLAS ROUSSEAU; BERENICE DELY; CELINE KERENFLEC'H; THIERRY LE GOFF
Objet: Signature du bail pour le projet Pascal

Mesdames et Messieurs les représentants du personnel,

Comme je vous l'avais indiqué lors de la séance du comité social d'administration centrale du 17 décembre dernier, les derniers jours de l'année 2024 ont été consacrés à la conclusion de la première séquence du projet Pascal portant sur le choix du nouveau site et la signature du bail de location avec option d'achat de ce site.

La finalisation de cette séquence était conditionnée à l'obtention d'une enveloppe complémentaire d'autorisations d'engagement de 170 M€ nécessaire à la conclusion du bail. Cette ouverture de crédits, un peu plus tardive que prévu compte tenu du contexte politique de fin d'année et de la nomination d'un nouveau gouvernement, est intervenue par décret du 25 décembre dernier, publié au Journal Officiel du lendemain. Les crédits dès lors disponibles, j'ai procédé avec la représentante du propriétaire du site de Gentilly et la directrice départementale des finances publiques du Val-de-Marne à la signature du bail le 27 décembre 2024.

La conclusion du bail dans les délais que nous nous étions fixés a été possible en raison de l'implication forte des services de l'Etat parties prenantes du projet. La mobilisation de l'ensemble de ces acteurs démontre, une nouvelle fois, l'intérêt que revêt ce projet.

Désormais, une nouvelle séquence, celle de la définition des aménagements du site Pascal, peut s'ouvrir en ce début d'année 2025. Comme celle initiée au premier semestre 2024 sur les organisations et les pratiques de travail, cette nouvelle phase associera les agents concernés par le projet ainsi que vous-mêmes. Les modalités et le calendrier de la démarche envisagée vous seront présentés au cours d'un prochain groupe de travail du projet Pascal qui se tiendra le 20 janvier 2025.

Enfin, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année au cours de laquelle nous serons amenés à évoquer, au-delà du Projet Pascal, de nombreux sujets structurants pour notre administration centrale et portant une ambition d'amélioration, d'une part, de la qualité et des conditions de vie au travail de ses agents et, d'autre part, de son attractivité.

Bien cordialement,

Thierry Le Goff
Secrétaire général
Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative
110, rue de Grenelle – 75357 Paris SP 07
Tél : 01 55 55 35 10